

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

VOL. VII

QUÉBEC, MARS 1927

No 11

L'INTERET NATIONAL

Il y a quelques semaines un magazine de Toronto publiait un article de M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, sur un sujet assez délicat : *l'utilité pour tous les Canadiens de bien connaître la langue française*. L'opinion d'un tel personnage vaut bien la peine qu'on s'y arrête et pour plus d'une raison : d'abord pour en rendre hommage à l'auteur, puis démontrer les véritables sentiments de ceux dont la grande influence dirige l'opinion publique et enfin pour mieux définir nos aspirations patriotiques et mieux orienter notre vie nationale.

“... Il n'est pas un seul véritable Canadien, quelles que soient ses origines, qui ne désire voir régner la meilleure entente et la plus complète harmonie entre les deux races qui forment la grande majorité de la population de ce pays. Il est également vrai que les provinces fédérées, telles que constituées aujourd'hui, sont le résultat d'une union entre les Canadiens anglais et les Canadiens français, divisés dans les proportions approximatives de deux tiers parlant l'anglais et un tiers parlant le français. Dès les débuts, les deux races s'unirent pour entreprendre la tâche de développer ce vaste Dominion. Est-il nécessaire de dire que les résultats que produira cette association seront proportionnés à l'entente qui règnera entre les deux races, et ici je crois que je puis me permettre de déclarer que cette entente ne saura mieux se réaliser que si les deux langues sont couramment employées...”

“... Il est vrai que les caractéristiques des deux races sont dissemblables. Malgré qu'il y ait de nombreuses exceptions, comme règle générale, l'Anglo-Saxon excelle dans les affaires, dans les grandes administrations et dans les positions exécutives. D'un autre côté, il est inférieur à son voisin canadien-français au point de vue des qualités esthétiques, par exemple lorsqu'il s'agit d'apprécier la musique, la peinture et les arts en général. Ses caractéristiques nationales sont accentuées par sa mentalité. Il est d'un tempérament différent, plus sérieux, plus pratique, plus ferme, moins sentimental. Mais en souplesse de dispositions, en finesse d'esprit, en sentimentalité, il peut en apprendre beaucoup de son concitoyen de langue française.

“Les Canadiens français sont une race remarquablement prolifique. Leur nombre augmente rapidement et ils se répandent dans toutes les parties du Canada. Autant que nous, ils sont pleinement citoyens de ce pays. Ils forment l'autre moitié de l'équipe qui a entrepris d'assurer à ce Dominion la prospérité et l'influence. Leur langue leur a été garantie et elle est employée à l'égal de l'anglais au Parlement. Si, comme condition de la Confédération, nous en avons conservé l'usage dans cette enceinte, existe-t-il une raison valable pour ne pas lui donner une place plus grande dans notre système d'éducation, lorsque nous savons que sa connaissance constitue un autre médium d'entente et de concorde?... ”

“... Un grand nombre de Canadiens français lisent les journaux et revues de langue anglaise afin d'apprendre encore mieux la langue des Canadiens anglais et se renseigner sur leurs opinions. Ce serait une excellente chose qu'il y aurait plus grande réciprocité dans cette manière d'agir. Les journaux de langue française du Canada sont bien rédigés, bien informés et présentent un tableau exact et caractéristique des choses qui intéressent les Canadiens français...”

“L'intérêt national, qui est encore l'un des plus grands facteurs de progrès humain, semble donc constituer un argument sans réplique en faveur de l'enseignement obligatoire du français dans toutes nos écoles.”

Ces raisons invoquées sont d'importance capitale.

Monsieur Beatty, avec une remarquable précision, définit les aptitudes des deux races qui constituent la population de ce pays. La provenance de l'une et de l'autre est de milieux d'homogénéité différente, ces pays européens où tant de siècles ont accumulé sur les générations actuelles un antagonisme difficile à déraciner.

N'appartient-il pas maintenant au Canada de démontrer que son peuple, bénéficiaire de deux mentalités distinctes, a su produire une nation riche de deux héritages ethniques qu'il a transformés en patrimoine de valeur nouvelle caractérisant une autre évolution dans le progrès de l'humanité.

Georges MORISSET,